

9.7 Honoraires des commissaires aux comptes

La répartition par cabinet et par type de mission des honoraires comptabilisés dans les résultats consolidés des exercices 2019 et 2018 est donnée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2019			2018		
	PWC	E&Y	Total	PWC	E&Y	Total
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 705	1 835	3 540	1 685	1 794	3 479
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾	991	403	1 394	778	736	1 514
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	2 696	2 238	4 934	2 463	2 530	4 993

(1) Les services autres que la certification des comptes sont constitués de lettres de confort, procédures convenues, attestations de concordance avec la comptabilité, consultations en matière réglementaire et « due diligence » d'acquisition.

Les montants mentionnés ci-dessus intègrent les honoraires suivants, relatifs aux missions de certifications des comptes et de services autres que la certification des comptes (« SACC ») réalisées auprès d'Amundi et ses filiales :

- par Ernst & Young et Autres, pour 803 milliers d'euros au titre de la certification des comptes et 65 milliers d'euros au titre de services autres que la certification des comptes ;
- par PricewaterhouseCoopers Audit, pour 858 milliers d'euros au titre de la certification des comptes et 45 milliers d'euros au titre de services autres que la certification des comptes.

Note 10 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Accord signé en vue de l'acquisition de Sabadell Asset Management

Le 21 janvier 2020, Amundi et Banco Sabadell ont annoncé la signature d'un accord définitif en vue de l'acquisition par Amundi de Sabadell Asset Management.

À cette même date, Banco Sabadell et Amundi annonçaient la signature d'un partenariat stratégique d'une durée de 10 ans portant sur la distribution des produits d'Amundi dans les réseaux de Banco Sabadell en Espagne.

À la date d'établissement de ces états financiers, le montant de cette acquisition est estimé à un montant de 430 millions, auquel pourrait s'ajouter un complément de prix jusqu'à 30 millions d'euros (payable en 2024 et basé sur les performances futures de l'activité).

L'acquisition serait financée exclusivement par le capital excédentaire d'Amundi.

Compte tenu de l'existence de clauses suspensives, cette transaction notamment soumise à l'approbation des régulateurs devrait se conclure au cours du 3^e trimestre 2020.